**36ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 novembre 2020)**

**Malawi**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 3 novembre 2020 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais remercier la délégation du Malawi pour la présentation de son rapport.

La France invite les autorités malawites à poursuivre les efforts engagés et à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1. Maintenir le moratoire sur les exécutions en vue de l’abolition définitive de la peine de mort et ratifier le Deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;

2. Protéger et lutter contre les discriminations et stigmatisations à l’encontre des personnes LGBTI;

3. Poursuivre les efforts relatifs à la protection des personnes albinos et à leur inclusion au sein de la société ;

4. Améliorer les conditions de détention et renforcer le système judiciaire, notamment en limitant le recours aux détentions provisoires ;

5. Prendre des mesures pour garantir l’usage proportionné de la force par les forces de sécurité et de police et, en cas de violations, y compris en détention, poursuivre les responsables de manière indépendante et impartiale.

Je vous remercie./.